



COMMISSION EUROPÉENNE
DG EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Adaptabilité, dialogue social et droits sociaux
F1: Dialogue social, relations industrielles

Bruxelles, le 15 janvier 2008

COMITE DU DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL «SECURITE PRIVEE»

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

du 28 septembre 2007 à Bruxelles

PROJET DE COMPTE RENDU

Président:

M. Dirk HADRICH (DG EMPL/F1)

Présents:

BENDZ	Johan	DG ECFIN
BOUTELOUX	Alain	FEETS FO
COBAS URCELAY	Eduardo	CoESS/APROSER (ES)
CORTESE	Valter	Université Libre de Bruxelles
DYBAERT	John	DFF
EBERT	Laszlo	VSZSZ (HU)
HELLMOUTH	Joakim	Svenska Transportarbetare forbundet (SE)
JENAL	Leon	OGB-L (LUX)
KALO	Jozsef	MBVMSZ (HU)
LARSSON	Gunnar	Svenska Transportarbetare forbundet (SE)
LINDSTRÖM	Markus	ALMEGA (SE)
LUNDBERG	Magnus	UNI-Europa (BE)
MARTINEZ	Esteban	Université Libre de Bruxelles
MITEVA	Nina	NAFTSO (BU)
NADAS	Mihaly	VSZSZ (HU)
PAS	Ingo	ZRSZV
POHJOLA	Arja	PAM/UNI-Europa (FI)
RAVEZ	Francis	ESTA/CoESS (BE)
RICHTER	Gerald	Verdi (DE)
SARRAF	Chistina	VSOE (AT)
SVENOW	Thomas	ALMEGA (SE)
SMITH	Derek	BSIA
TABELL	Jenniveera	PAM/UNI-Europa (FI)
THOM	Michael	DG MARKT
WARNECK	Fabrice	UNI-Europa (BE)
ZAIMOVA	Anna	GSENTU (BG)

<http://www.ec.europa.eu/socialdialogue>

http://ec.europa.eu/employment_social/social_dialogue/sectorial23_en.htm

E-mail: dirk.hadrich@ec.europa.eu

Le projet d'ordre du jour de la réunion est adopté.

1. CIT: Discussion sur une déclaration commune

Michael Thom (DG MARKT) fait un exposé présentant une synthèse, les objectifs et des conclusions concernant l'Espace unique de paiement en euros (EUPE) et la directive sur les services de paiement (annexe 1).

UNI-Europa attire l'attention sur les besoins en argent liquide des personnes ne bénéficiant pas de services bancaires ainsi que sur le nombre de postes de travail du secteur qui seraient affectés par cette politique.

La CoESS estime que le projet de la Commission est une noble tâche. La BCE est toutefois parvenue à d'autres conclusions: à certains égards, les considérants de la directive sur les services de paiement renfermeraient des éléments négatifs qui pourraient suggérer un objectif secret ou une initiative supplémentaire de la Commission.

Michael Thom réfute cette interprétation des considérants tout en reconnaissant qu'une distinction aurait dû y être opérée entre les transactions de faible montant et celles représentant une somme élevée. Il confirme que la Commission ne poursuit pas d'objectif secret et qu'elle n'envisage nullement de pénaliser ou de décourager l'utilisation d'argent liquide ni de permettre aux institutions financières de le faire.

La suite de la discussion porte sur la fraude aux cartes de paiement, le choix laissé aux consommateurs entre les différents modes de paiement et les études d'incidence sur le marché du travail.

↳ Suivi:

Les secrétariats des partenaires sociaux discuteront de la façon de poursuivre le débat sur ce point.

2. Mise en œuvre des textes du dialogue social: plan d'action européen «De Bruxelles au lieu de travail»

UNI-Europa explique le contexte de ce projet qui vise à analyser ce qui est entrepris à l'échelon national et à quel niveau dans le but d'améliorer le travail des partenaires sociaux de manière générale.

Un questionnaire a été envoyé aux affiliés nationaux et plusieurs réponses ont été reçues.

Les membres hongrois, bulgare, slovène et suédois rendent compte des initiatives et des résultats concernant leur pays respectif.

↳ Suivi:

1. Les partenaires sociaux souhaitent analyser en détail ce qui est entrepris à l'échelon national et à quel niveau.
2. Les membres décriront les initiatives nationales concrètes.
3. Les partenaires sociaux devraient présenter des orientations de suivi.
4. Les autres membres présenteront les actions menées à l'échelon national.
5. Les champs de résultats du document conjoint sont encore vides. Les membres devraient y inscrire des informations succinctes.

3a. Violence au travail

Virwe Vimpari (DG EMPL) relate les réunions de juin et septembre 2007 de la Commission avec les partenaires sociaux sectoriels. En conclusion, la violence au travail constitue un important problème à résoudre; une démarche plurisectorielle pourrait être utile et un séminaire technique devrait être organisé pour affiner davantage certains éléments.

Les partenaires sociaux confirment leur volonté de suivre cette problématique. UNI-Europa déplore que BusinessEurope souhaite exclure la violence au travail causée par des tiers, mais UNI-Europa se félicite du fait que les employeurs soient disposés à rouvrir le débat sur cette question. La CoESS souligne les spécificités du secteur, étant donné que la prestation de services de sécurité est liée à l'existence de situations à risques au sein de la société.

↳ Suivi:

Les partenaires sociaux suivront cette problématique et prendront part au séminaire technique de janvier-février 2008.

3b. Stress au travail

Comme convenu lors de la réunion précédente, les membres suédois présentent leur liste de contrôle sectorielle concernant le stress au travail (annexe 2).

UNI-Europa commente sept réponses au questionnaire, qui évoquent le manque de formation, la solitude sur le lieu de travail, le manque de perspectives de carrière, l'insuffisance de moyens pour effectuer les missions confiées, la disparition d'uniformes et la difficulté de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. UNI-Europa voit la nécessité d'approfondir le débat sur cette question et espère que l'étude de l'ULB facilitera la recherche d'une solution à ces problèmes.

La CoESS estime important de diffuser et de partager les conclusions et de déterminer les bonnes pratiques afin de réduire le stress au travail.

↳ Suivi:

Les partenaires sociaux examineront l'opportunité de lancer des initiatives supplémentaires sur la base des informations disponibles et de l'étude de l'ULB.

4. TAIEX – Éventualité d'une conférence en Turquie

La CoESS explique les projets de mise sur pied d'une conférence du dialogue social relative au secteur de la sécurité privée, qui se déroulerait en 2008 en Turquie.

5. Projet sur la modernisation de l'organisation du travail

Les experts de l'ULB font état de leurs travaux sur le projet «Modernisation de l'organisation du travail», financé pour partie par la DG EMPL (annexe 3). Pour commencer, un questionnaire a été mis au point. Il sera envoyé en octobre. Ensuite, des contacts bilatéraux seront organisés et des documents seront rédigés pour chaque pays. Quatre études de cas et des entretiens seront alors effectués. Enfin, un atelier destiné à présenter les résultats du projet se tiendra en septembre 2008.

↳ Suivi:

1. Les membres nationaux devraient envoyer leurs accords nationaux à l'ULB.
2. Les membres nationaux devraient préparer leurs réponses au questionnaire avant la fin novembre 2007.

↳ Suivi:
Les partenaires sociaux suivront le projet.

6. «Tour d'Europe» du dialogue social: rapport des membres nationaux

Les organisations membres font état des initiatives de dialogue social sectoriel lancées en Finlande, en France, en Bulgarie, au Luxembourg et en Slovaquie.

L'affilié français d'UNI-E soulève la question de la non-application de la convention collective sur la classification des emplois. Il demande à la CoESS de contacter son membre à ce sujet dans le but de promouvoir un meilleur dialogue social en France.

↳ Suivi: Les partenaires sociaux suivront l'évolution du dialogue social sectoriel dans les États membres.

7. Communications de la Commission européenne

L'attention est attirée sur la conférence du dialogue social organisée à Lisbonne les 29 et 30 novembre 2007.

8. Divers

Le membre slovène des employeurs explique son projet de promotion du dialogue social dans les pays d'Europe orientale et dans les pays candidats.

PROCHAINES RÉUNIONS:

28 janvier 2008: plénière
6 mai 2008: groupe de travail
26 novembre 2008: plénière